

Module 2 : Tâches mandatées des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Leçon 2.5



Protection des civils



Pertinence

La protection des civils (POC) est :

- Une priorité pour le Conseil de sécurité
- Une responsabilité pour tout le personnel de maintien de la paix



Objectif de formation

Les apprenants vont :

- Expliquer le mandat de la POC
- Enumérer des exemples de menaces auxquelles les civils sont confrontés dans les conflits armés
- Décrivez l'éventail des partenaires en matière de protection qui travaillent avec les opérations de maintien de la paix de l'ONU
- Expliquer le concept opérationnel du DOMP-DAM
- Lister les actions requises pour mettre en œuvre le mandat de la POC



Aperçu des objectifs de formation

1. Définitions
2. Importance de la POC
3. Cadre légal
4. Partenaires en matière de protection
5. Politique des DOMP-DAM sur la POC
6. Concept opérationnel des DOMP-DAM sur la POC
7. Mise en œuvre du mandat de la POC
8. Rôles et responsabilités
9. Ce que peut faire le personnel de maintien de la paix à titre individuel



Activité d'apprentissage

2.5.1

Incidents critiques : Témoin ou premier intervenant ?

Instructions :

- Examiner les images des incidents critiques
- Que feriez-vous ?
- Comparer avec les menaces envers les civils dans les conflits armés

Durée : 5 minutes

- Brainstorming : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



1. Définitions

Mandat de la POC

- "Tous les moyens nécessaires, allant jusqu'à l'**utilisation de la force mortelle**, visant à prévenir ou à répondre aux **menaces de violence physique** contre les civils, dans les limites des capacités disponibles et zones d'opérations, et sans porter atteinte à la responsabilité du gouvernement hôte".



Activité d'apprentissage

2.5.2

Termes standard du mandat

Instructions :

- Expliquer les "menaces de violence physique".
- Expliquez "tous les moyens nécessaires".
- Expliquez "'l'utilisation de la force mortelle (en dernier recours)".
- Expliquer la "responsabilité du gouvernement d'accueil".

Durée : 5 minutes

- Brainstorming : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



Civil

- Toute personne qui ne participe pas directement ou ne participe plus aux hostilités ou à d'autres actes de violence.





Menaces

À la vie	<ul style="list-style-type: none">▪ Exécutions arbitraires, sommaires ou extrajudiciaires▪ Meurtre (d'assassinats individuels à la violence systématique et au génocide)
A l'intégrité physique	<ul style="list-style-type: none">▪ Torture, traitement cruel, inhumain ou dégradant▪ Le viol et les autres formes de violence sexuelle (de l'opportunisme à l'utilisation généralisée et systématique)▪ Enlèvement▪ Privation délibérée (de nourriture, d'eau, d'autres biens ou services nécessaires à la survie)
À la liberté	<ul style="list-style-type: none">▪ Disparition forcée▪ Arrestation et détention arbitraires/illégales▪ Restrictions à la liberté de mouvement (y compris les déplacements forcés)▪ Travail forcé ou recrutement
À la propriété	<ul style="list-style-type: none">▪ Vol, extorsion (par exemple, imposition illégale)▪ Pillage



Facteurs de vulnérabilité

- Facteurs individuels et communautaires
- Facteurs environnementaux
- Accès à l'assistance
- Autosuffisance



Activité d'apprentissage

2.5.3

Vulnérabilité et menaces

Instructions :

- Examinez l'étude de cas
- Identifier les menaces
- Identifier les vulnérabilités de la population civile
- Quels sont les civils les plus vulnérables ?

Durée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes



2. Importance de la protection des civils

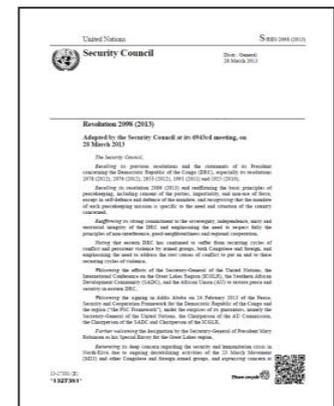
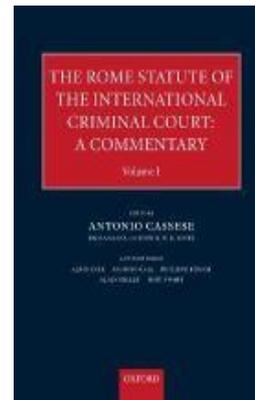
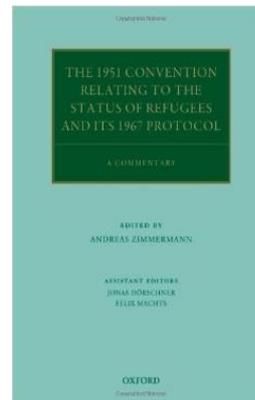
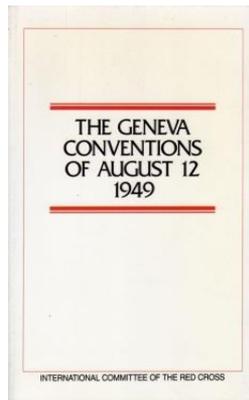
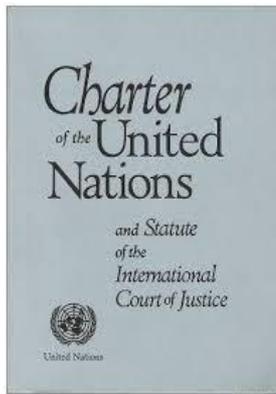
- Blessés involontairement
- Cibles délibérées
- Les femmes et les enfants souffrent de façon disproportionnée





3. Cadre légal

- Droit international
- Résolutions du Conseil de sécurité
- Lois nationales





4. Partenaires de protection

- Gouvernement de l'État hôte
- Communautés locales
- Partenaires des Nations Unies - HCR, HCDH, OCHA, UNICEF
- CICR
- Forces militaires non Onusiennes
- ONG, organisations de la société civile - nationales, internationales



5. Politique du DOMP-DAM sur la POC

Principes directeurs

- Responsabilité première du gouvernement d'accueil
- Fondée sur le droit international
- Approche globale de la mission
- Mandat prioritaire
- Coopération avec les acteurs humanitaires
- Obligation du personnel de maintien de la paix
- Approche communautaire
- Impartialité
- Perspective du genre et la protection de l'enfance



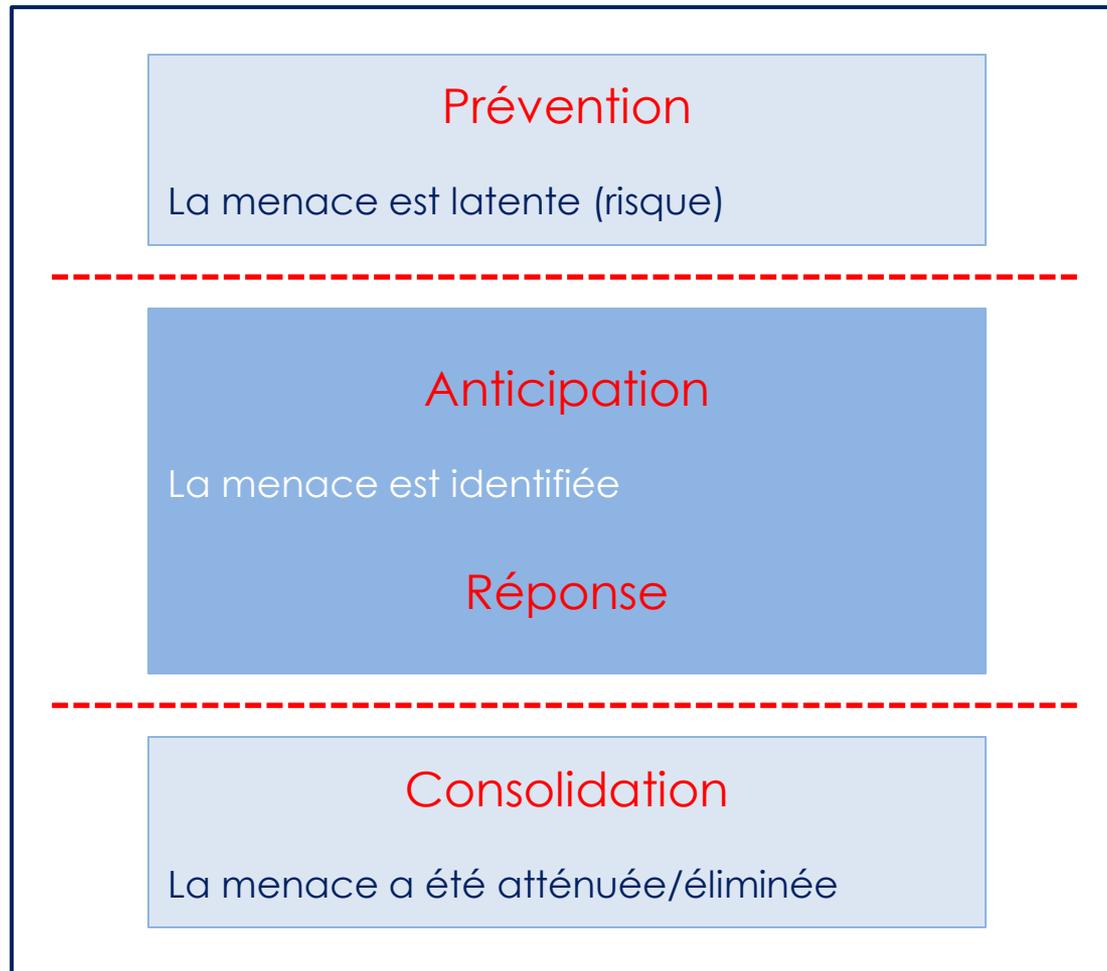
6. Concept opérationnel du DOMP-DAM sur la POC

Trois niveaux

- **Niveau I** : protection par le dialogue et l'engagement
- **Niveau II** : Prodiguer une protection physique
- **Niveau III** : Mise en place d'un environnement protecteur



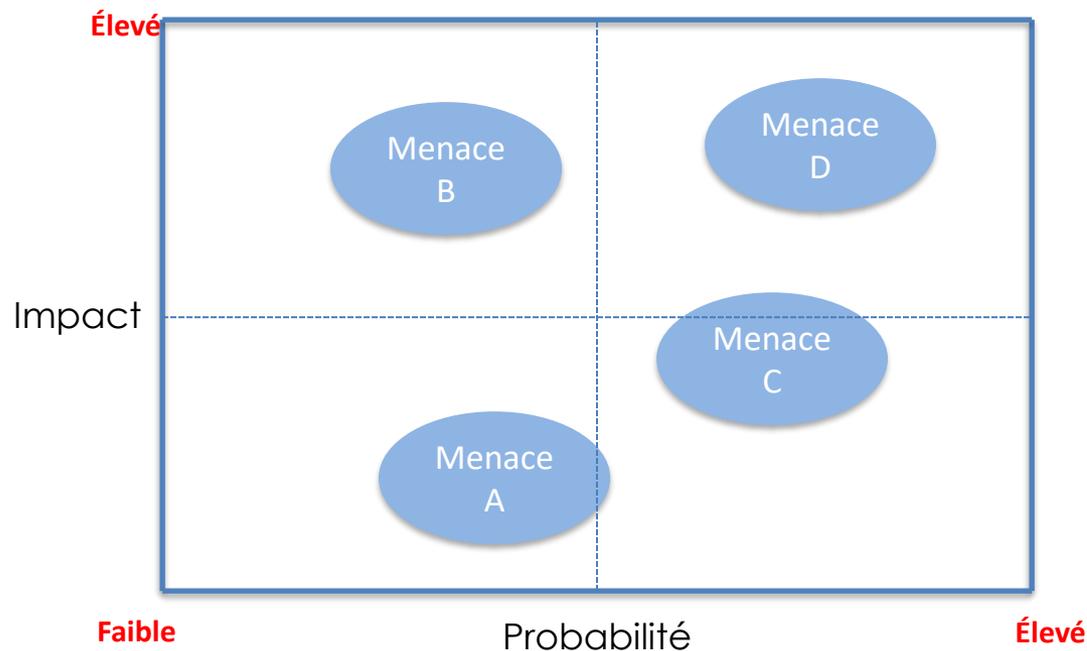
Quatre phases de réponse





7. Mise en œuvre du mandat de la POC

Évaluation de la menace et analyse des risques





Planification de l'intervention de la POC

- **Stratégie POC** : Principal outil au niveau de la mission pour mettre en œuvre le mandat de la POC et planifier les réponses aux menaces de la POC
- Orientation au niveau opérationnel, action conjointe, coordination de toutes les composantes de la mission



Coordination avec les partenaires de protection

Autorités nationales :	Engagements politiques ; programmes de réforme du secteur de la sécurité ; plaidoyer ciblé ; opérations conjointes ou patrouilles conjointes
Communautés locales :	Dialogue avec la population locale ; mécanismes de coopération pour l'engagement communautaire à l'échelle de la mission, tels que les Équipes conjointes de protection, les assistants de liaison communautaires, les réseaux communautaires d'alerte, les stratégies localisées de protection
Communauté humanitaire :	Groupe de protection piloté par le HCR
Forces parallèles :	Partage d'informations et planification opérationnelle au cas par cas, y compris les échanges entre chefs de mission et la coopération au niveau du travail



Activité d'apprentissage

2.5.4

Quatre phases de réponse

Instructions :

- Examinez l'étude de cas
- Évaluer la menace de manière plus détaillée
- Identifier les actions pour la mission à chaque phase
- Identifier les rôles des militaires, de la police et des civils

Durée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes



8. Rôles et responsabilités

Conseiller en protection

- Soutenir et conseiller la direction de la mission
- Développement et révision régulière de la stratégie du CEP à l'échelle de la mission
- Rôle de conseil, de coordination, de suivi et de rapport
- Intégrer les préoccupations de la POC dans l'ensemble de la mission

Objectif

Protection des
civils



Autres unités

Conseillère à la protection
des femmes

Protection de l'enfance

Droits de l'homme

Conseiller en matière du
genre

Affaires civiles

Affaires politiques

État de droit/affaires
judiciaires

SSR

DDR

JOC/JMAC

Information du public

Soutien à la mission

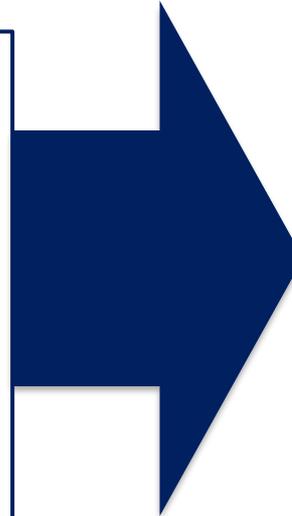
DRSSG/CR/CH

Bureau du RSSG



Rôles spéciaux de l'armée et de la police

- Protection physique
- Approche proactive
- Suivi et communication de l'information



Protection des
civils



Équipes conjointe de protection

- Coordonnées par le conseiller de la POC
- Composées de militaires, de policiers et de civils
- Rassemblent des informations sur les situations de protection



9. Ce que peut faire le personnel de maintien de la paix à titre individuel

- Inclure les communautés locales
- Comprendre le mandat de la POC, l'environnement, les menaces
- Coopérer avec les autres composantes et les partenaires de la mission
- Interpréter le mandat de la POC de façon proactive, essayer de prévenir les menaces
- Répondre, intervenir



Résumé des messages clés

- Mandat de la POC - tous les moyens nécessaires pour prévenir et répondre aux menaces de violence physique contre les civils
- Menaces pour les civils - vie, intégrité physique, liberté, propriétés de l'État et des individus
- Partenaires de protection - gouvernement de l'État hôte, communautés locales, HCR, HCDH, OCHA, UNICEF, CICR, forces parallèles, ONG, OSC
- Agir - impliquer les communautés locales, suivre la stratégie de la POC, coordonner, intervenir



Questions



Activité d'apprentissage

Évaluation de l'apprentissage